

COMMUNE DE LAMPERTHEIM

Arrondissement
de Strasbourg-Campagne

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

élus :

....23.....

Conseillers en

fonction :

....23.....

Conseillers

présents :

....19.....

Séance ordinaire du 12 novembre 2025

Sous la présidence de Murielle FABRE, Maire

+ 3 procurations de vote

Point 4 : Pièges à moustiques tigres et cuve de récupération d'eau de pluie – Subvention - Versement

VU la délibération du conseil municipal du 5 décembre 2020 fixant les conditions de versement des subventions pour l'acquisition de cuve de récupération d'eau de pluie.

VU la délibération du conseil municipal du 19 juin 2024 fixant les conditions de versement des subventions pour l'acquisition de piège à moustique tigre,

VU l'avis favorable des commissions réunies – Commission Cadre de vie – Economie – Enfance et Jeunesse - du 3 novembre 2025,

Mme B. S. se déporte des débats préalables au vote et du vote concernant la demande de subvention - fonds de concours EMS aux écoles de musique.

Le Conseil Municipal,
Après avoir délibéré,

DECIDE de verser la subvention suivante,

Pour l'achat d'un piège à moustiques tigres :

Mme H. R. rue d'A. - 67450 LAMPERTHEIM : 30 €

M. B. F. rue A. S. - 67450 LAMPERTHEIM : 30 €

Mme N. L. rue de la Souffel - 67450 LAMPERTHEIM : 30 €

Pour l'achat d'une cuve de récupération d'eau de pluie :

Mme F. N. rue de Pfettisheim - 67450 LAMPERTHEIM : 30 €

M. O. M. rue de Pfettisheim - 67450 LAMPERTHEIM : 30 €

ADOpte A L'UNANIMITE

Pour extrait certifié conforme.
Lampertheim, le 12 novembre 2025

Patrick MALTES

Secrétaire de séance



Murielle FABRE

Maire de Lampertheim